

# Sleeping Giants, des masques qu'il est urgent de faire tomber

Article rédigé par *revue-elements.com*, le 08 février 2020

Source [revue-elements.com] L'action des Sleeping Giants ne pourra être contrecarrée que par le démontage de l'opération qu'ils incarnent en tant qu'auxiliaires d'une répression illégale et illégitime de la liberté d'expression.

Dans une vidéo de 3 minutes, l'Observatoire des journalistes et de l'information médiatique ([OJIM.fr](http://OJIM.fr)) dénonce les «nouveaux inquisiteurs» que sont les Sleeping Giants.

En France, la filiale des Sleeping Giants s'incarne dans le «collectif citoyen de lutte contre le financement du discours de la haine». En clair, ledit collectif, anonyme, se livre à la délation et au chantage en essayant de frapper les médias non-conformes au portemonnaie, c'est-à-dire en intimidant leurs annonceurs.

On peut cependant douter de l'efficacité de la riposte incarnée par les «Watching Giants», organisation conçue en miroir négatif qui, de fait, intronise les SG en tant que référence sans dire de quoi ils sont faits concrètement. Plutôt que de dénoncer, il serait utile d'enquêter sur les zones d'ombre de cette organisation de subversion professionnelle.

L'Antipresse a commencé par analyser l'identité des fondateurs, en notant que leurs avatars d'activistes-idéalistes ne correspondaient guère aux profils réels des personnes et en établissant leurs liens directs avec le Deep State américain. Mais ce n'est que le début des questions:

— De quel chapeau a-t-on tiré Nandini Jammi, la jeune Indienne récemment relokée pour servir d'icône au mouvement?

*«Même après avoir recoupé de très enfouies et très rares informations sur son environnement familial (père haut fonctionnaire du FMI), on constate que Nandini Jammi n'existe quasiment pas sur Internet avant son dévoilement. Ce genre d'intraçabilité relève ordinairement soit d'un travail d'effacement très professionnel, soit d'un changement d'identité.»* (Arnaud Dotézac: [«Géants endormis... ou insomniaques de la censure?»](#), Antipresse 214, 05/01/2020).

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

08/02/2020 07:00